

L'avenir de l'installation dans la Nièvre : un exemple de prospective agricole

Si la Nièvre s'est toujours démarquée des autres départements métropolitains par de grandes exploitations, le déficit d'installations en agriculture est clairement devenu le corollaire de la concentration observée ces dernières décennies. Face à cette problématique, les institutions et les acteurs du monde agricole nivernais se sont réunis pour construire une réflexion commune autour d'un exercice de prospective animé par le bureau d'études ACTeon¹. Cette démarche d'anticipation a été retenue pour faire émerger différentes images possibles de l'installation et de la transmission à l'avenir. L'objectif était de proposer des orientations politiques mais aussi de sensibiliser les acteurs, du monde agricole en général et de l'installation en particulier, aux enjeux liés aux dynamiques actuelles. Cette réflexion a ainsi donné une large place à la concertation et à la mobilisation des acteurs du territoire : il s'agissait de faire émerger un cadre collectif de compréhension, d'actions et d'interventions à l'échelle de la Nièvre. Elle a donné lieu à six scénarios contrastés qui sont résumés dans cette note.

Très rurale, la Nièvre est le département le plus petit et le moins peuplé de Bourgogne. Il est aussi celui qui présente le taux le plus important d'emploi agricole (5,8 %), du fait de la faiblesse relative des autres secteurs. Le maintien de cette activité et de la population concernée est donc un enjeu important. En outre, dans ce département, les conséquences des dynamiques d'agrandissement et de spécialisation, qui se développent par ailleurs sur l'ensemble du territoire, sont exacerbées. L'agriculture nivernaise se caractérise en effet par des exploitations de taille importante, spécialisées en élevage allaitant ou, à moindre niveau, en céréales oléagineux. Les productions nécessitent des équipements lourds (bâtiments d'élevage aux normes, cheptel, etc.), mais dégagent des revenus modestes. La gestion des exploitations repose majoritairement sur un exploitant seul.

Ce triptyque « capitaux, faible rentabilité, travail », auquel s'ajoute une pyramide des âges défavorable, pose le problème du renouvellement des générations. L'enjeu dépasse du reste le seul maintien de la production : la vie rurale manque de dynamisme (démographie en berne, population âgée), les productions agricoles sont peu diversifiées et le milieu professionnel peu ouvert à l'accueil de nouveaux systèmes de production ou de nouveaux porteurs de projet.

Le discours professionnel, en Nièvre et dans la région, milite en faveur de l'installa-

tion. Mais dans les faits on constate une tendance permanente à l'agrandissement des structures d'exploitation, atteignant des limites en termes de charge de travail et de possibilité de reprise. L'observation de ces difficultés, exacerbées dans ce département mais qui pourraient à terme concerner d'autres territoires aux caractéristiques proches – grand bassin allaitant, zones « intermédiaires » au potentiel limité – a amené le ministère de l'Agriculture à financer une étude prospective centrée sur l'installation et la transmission en agriculture à l'horizon 2035. La DRAAF Bourgogne et la DDT de la Nièvre ont piloté de façon conjointe ce travail.

Cette note revient sur la méthode utilisée pour cette prospective et en détaille les principaux enseignements et recommandations. Au-delà des spécificités propres à la Nièvre, cet exercice de réflexion collective a une portée plus générale, tant en termes de méthode que de conclusions qui en ont été tirées.

1 - La Nièvre : un département particulièrement concerné par le problème du renouvellement des générations en agriculture

De grands élevages individuels, fortement capitalisés et à la rentabilité limitée

Forte de ses 4 170 exploitants en 2010, dont 3 220 dans des structures moyennes ou grandes, l'agriculture nivernaise repose sur deux

systèmes spécialisés : l'élevage bovin pour la viande domine nettement, sur près de la moitié des moyennes et grandes exploitations ; l'orientation « grandes cultures » dans une sur cinq.

La surface moyenne valorisée par un exploitant nivernais atteint 90 ha, soit le double de celle observée en France métropolitaine (45 ha) pour l'ensemble des exploitations². Par ailleurs, plus de la moitié des exploitations de moyenne ou grande dimension sont gérées par un exploitant seul, sur une structure individuelle ou une EARL unipersonnelle, d'une surface moyenne de 119 ha (quatrième rang national).

Le faire-valoir direct concerne 20 % des surfaces sur le département, mais chez les jeunes installés avec des aides, cette part tombe à 7 %. Le prix moyen des terres et prés libres s'établit à 2 940 € l'hectare, contre 5 750 € sur la France en 2013, ce qui peut constituer une opportunité d'agrandissement une fois la phase d'installation passée.

1. A. Rossi, A. Hanus, Y. Arama, 2014, *Installations et transmission en agriculture : potentialités et dynamiques à horizon 2035*, rapport pour le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ACTeon Environnement, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/ministere/installations-et-transmission-en-agriculture-potentialites-et-dynamiques-horizon-2035>

2. D. Degueurce, 2014, *L'agriculture nivernaise, hier et aujourd'hui*, Agreste Bourgogne, n° 169, septembre, 4 p.

Plus de la moitié des structures nivernaises ont des vaches allaitantes. Avec 67 vaches en moyenne, elles figurent parmi les plus grosses étables de France. Cet élevage repose sur un troupeau charolais, une vaste prairie et une production de broutards dont trois sur quatre sont exportés. Seul un jeune bovin sur dix nés dans la Nièvre est engraisé dans le département. Une surface fourragère importante par animal, des bâtiments d'élevage aux normes et adaptés au travail de l'exploitant, donc des capitaux élevés, sont nécessaires tandis que la filière dégage peu de rentabilité. En termes de charges de travail, l'élevage du maigre concentre une forte activité en hiver, au moment des vêlages qui requièrent une présence et une intervention permanentes de l'exploitant, souvent seul sur son exploitation. Le revenu courant avant impôt par exploitant, observé sur le long terme pour l'élevage bovin viande en Bourgogne, est toujours en deçà de 25 000 €, et une année sur deux sous la barre des 20 000 €, et ce malgré le soutien public moyen, de l'ordre de 41 000 €, apporté par le biais de la Politique agricole commune (PAC). Assurer un revenu familial, moderniser l'équipement, maintenir le capital de production constituent dans ces conditions des objectifs difficilement accessibles.

Les exploitations céréalières valorisent quant à elles des territoires de plateaux, aux potentialités de rendement limitées. Situées en zones intermédiaires, leur production s'appuie sur la rotation colza-blé-orge. Très dépendantes de la PAC, elles reçoivent en 2013 un droit à paiement unique (DPU) moyen de 244 € par hectare contre 300 € pour la France, cette aide forfaitaire étant historiquement fondée sur les rendements moyens départementaux, peu élevés en Nièvre. Si la dernière réforme de la PAC soutient l'élevage, elle est aussi plus favorable aux petites structures, ce qui laisse à penser que les aides du premier pilier, ramenées à l'hectare, seront

encore inférieures dans ce département à la moyenne nationale.

La pyramide des âges des exploitants nivernais, dont un sur deux a plus de 50 ans, confirme le déséquilibre entre les générations et la nécessité d'accompagner la transmission des exploitations.

L'évolution tendancielle du nombre d'exploitants à l'horizon 2020

Une projection de la pyramide des âges des exploitants à l'horizon 2020, fondée sur l'application à la pyramide de 2010 des taux de survie à chaque âge observés sur la période 2000-2010 (à l'exception du report de l'âge de la retraite), conduirait à anticiper le maintien de 3 200 exploitants dans la Nièvre à la fin de cette décennie, dont 500 sur de petites structures (figure 1). Ceci correspondrait à un repli de 17 % du nombre des agriculteurs sur des exploitations moyennes ou grandes, et accentuerait le déséquilibre entre les générations. L'âge moyen frôlerait les 50 ans en 2020, gagnant 1,5 an sur la décennie. Sous l'hypothèse d'une stabilité de la SAU, cette évolution s'accompagnerait d'un agrandissement des structures en place, qui pourrait toutefois atteindre des limites pour les éleveurs de bovins devant faire face à des saisons de vêlage très denses.

S'installer en agriculture, dans ce contexte, exige un fort engagement, des capitaux élevés, alors même que le revenu attendu est faible. Ce constat d'une agriculture exposée à un risque de faible renouvellement des acteurs pour des raisons démographiques, économiques, sociales, a été mis en évidence lors des réflexions et concertations engagées pour préparer le Plan régional de l'agriculture durable de Bourgogne et est à l'origine de l'exercice de prospective résumé ci-dessous.

2 - Une réflexion prospective, pour une meilleure appropriation des enjeux locaux

L'engagement de la DDT et de la Chambre d'agriculture de la Nièvre a permis d'impulser une étude sur les potentialités de transmission et d'installation. La démarche prospective a été préférée à une étude académique, du fait de sa nature collective et participative, permettant l'appropriation des réflexions par les acteurs de terrain. Elle aide à faire émerger des futurs probables en lien avec des jeux d'hypothèses relatives au foncier, à la Politique agricole commune, à la disponibilité de capitaux, à la main-d'œuvre, mais aussi à l'environnement économique et aux attentes sociétales. Elle permet également, grâce aux discussions et à la dynamique de groupe, de dépasser les clivages et positions institutionnelles. Un horizon lointain a été fixé afin de sortir des habitudes et des schémas actuels.

Cette démarche, pilotée par une équipe régionale mise en place en septembre 2013, a été accompagnée par le cabinet ACTeon. Un

groupe de réflexion a été constitué autour des acteurs institutionnels (DDT, DRAAF, Chambre d'agriculture, MSA, SAFER, etc.), syndicaux, des filières, des financiers (banques), du conseil (CER, experts, etc.), de représentants de la société rurale. Plus d'une trentaine de Nivernais ou Bourguignons se sont impliqués dans l'exercice. Ils ont réfléchi et imaginé des futurs possibles à partir de six variables clés déterminées ensemble. Quatre ateliers d'échanges, organisés à Nevers entre l'automne 2013 et juin 2014, ont constitué le cœur de cette prospective.

Les quatre étapes de la démarche et la représentation du système étudié

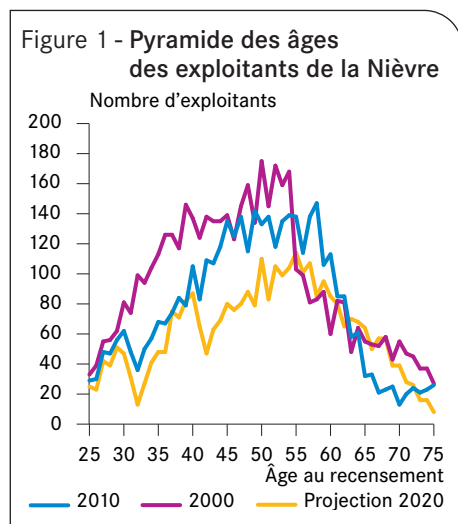
L'exercice de prospective reposait sur la méthode des scénarios et comportait quatre étapes clés : le cadrage, les déterminants d'évolution à long terme (variables), la construction de six images contrastées à l'horizon 2035 et les recommandations de politiques publiques adéquates pour chaque scénario.

La première tâche du groupe prospectif a été d'identifier les variables clés influençant l'état de l'installation et de la transmission en agriculture dans la Nièvre, et de caractériser les liens existant entre elles. La définition et l'analyse de l'évolution de ces variables dans le passé ont permis, dans une deuxième réunion, d'imaginer l'évolution future pour ces différentes variables. Ces futurs probables constituent des micro-scénarios qui ont été combinés en scénarios globaux, au nombre de six, lors du troisième atelier. La dernière réunion du groupe prospectif avait pour objectif de réfléchir à différentes orientations stratégiques pour l'avenir.

Un travail de définition des variables proposées par le groupe, ainsi qu'une réflexion sur les liens entre celles-ci ont permis d'aboutir à six macro-variables « mères », dont ont été déduites trois variables supplémentaires « filles » (figure 2). Les variables retenues sont celles qui ont semblé les plus importantes du point de vue de leur influence sur l'installation et la transmission.

La variable « systèmes de production présents sur le territoire » a un statut particulier, car elle va influencer les projets d'installation et de transmission, tout en étant elle-même influencée par ces projets. Des variables sociales et culturelles ont été discutées en réunion, mais la complexité de leur analyse et de leur place au sein du système de variables, ainsi que le choix de travailler en priorité sur des variables « leviers » (sur lesquelles une action publique est possible), a amené le groupe à ne pas les retenir. Toutefois, les aspects sociaux et culturels sont considérés au travers d'autres variables, notamment l'attractivité du métier sur le territoire.

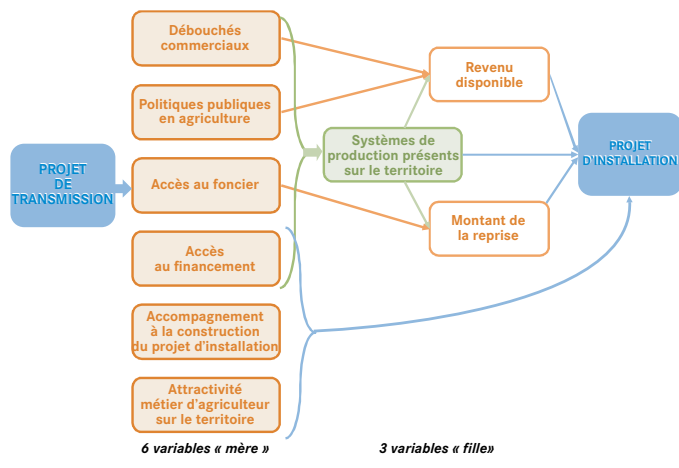
Pour chacune des variables retenues, plusieurs hypothèses d'évolution ont été formulées. Les descripteurs, c'est-à-dire des indicateurs permettant de caractériser les variables, ont été choisis et documentés.



Champ : ensemble des exploitations.

Sources : Agreste, recensements agricoles 2000, 2010 - Projection (LORGE A., 2013)

Figure 2 - Les variables clés identifiées



Source : Rapport ACTeon, page 11

3 - Les six scénarios retenus

Les hypothèses d'évolution des variables influentes sur l'installation et la transmission ont été combinées pour proposer six scénarios, qui se veulent contrastés mais réalistes, c'est-à-dire qu'ils empruntent des chemins crédibles, mais qui peuvent être en rupture par rapport aux évolutions passées (figure 3).

Un scénario tendanciel s'est dégagé. Il prévoit un maintien des débouchés italiens pour les bovins maigres et des cours très fluctuants, alternant flambées des prix (qui permettent des investissements importants et facilitent l'agrandissement) et périodes moins propices. La dynamique d'agrandissement des exploitations limite fortement les possibilités d'installation. L'accès au financement ne constitue pas un frein à cet agrandissement pour les agriculteurs en activité, et les installations hors cadre familial sont toujours difficiles.

Un deuxième scénario « le bio structuré » est construit en imaginant un développement

important du bio « à petits prix », vendu en grandes et moyennes surfaces, y compris la viande bovine locale. À condition d'être intégrée dans les filières, l'activité agricole devient plus rentable. Des investisseurs, provenant notamment de pays tiers, rachètent des exploitations à prix élevés, les agrandissent et confient leur gestion à des chefs d'exploitations salariés. S'installer agriculteur devient quasiment impossible et les porteurs de projets s'orientent vers le salariat ou la gestion des terres achetées par des investisseurs.

Le troisième scénario, intitulé « Le rebond après le broutard », imagine une disparition du débouché italien pour les bovins maigres, suite à la concurrence internationale. L'engraissement sur place se développe. La réglementation environnementale concernant les élevages hors-sol se durcissant, une partie de la production porcine bretonne est reportée dans la Nièvre. Les collectivités locales mettent en place d'importants dispositifs d'accompagnement de l'installation pour

maintenir un tissu rural dynamique. Les attraits culturels de la région facilitent la diversification des activités agricoles.

Un quatrième scénario (« Le sursaut citoyen ») est fondé sur l'apparition d'un scandale alimentaire qui relance la polémique sur la traçabilité des aliments. Cet événement, couplé à un coût de l'énergie élevé, favorise les produits d'origine régionale. Les jeunes s'installent sur des systèmes plus diversifiés (maraîchage, lait, ovins). L'élevage bovin reste dominant mais s'oriente davantage vers l'engraissement ; la race charolaise perd son hégémonie au profit de races plus rustiques. Les installations hors cadre familial, en pluriactivité, de même que les projets en agriculture biologique ou en circuits courts, bénéficient d'aides supplémentaires. Une politique régionale volontariste favorise les candidats à l'installation lors des transactions foncières.

Un cinquième scénario (« Des espaces de conservation ») évoque une politique environnementale commune forte où 15 % de la SAU sont consacrés à la préservation de l'environnement. Le maintien des zones de conservation est confié en partie à des éleveurs. Malgré la pression foncière, le soutien des cours en céréales et oléagineux permet aux agriculteurs de résister sans agrandissement. Les exploitations nivernaises s'intensifient tout en adoptant des modes de production plus respectueux de l'environnement. À partir de 2025, les candidats à l'installation sont peu nombreux, la pression foncière diminue et les futurs agriculteurs s'installent sur de petites exploitations intensives.

Un dernier scénario est construit autour de la « dérégulation ». Le marché de la viande rouge est largement ouvert à la concurrence, le budget agricole est en baisse. Les prix bas de la viande poussent les éleveurs à réduire leurs coûts de production et à adopter des races rustiques pour faire face à la concurrence

Figure 3 - Les six scénarios, précisés par les descripteurs de chacune des variables retenues

Variable	S1. Les tendances se poursuivent	S2. Le bio structuré	S3. Rebondir après le broutard	S4. Le sursaut citoyen	S5. Des espaces de conservation	S6. Dérégulation
Débouchés commerciaux	H1. Débouché italien, marché des céréales porteur	H4. Filières bio « de masse »	H2. L'effondrement du marché italien	H3. Relocalisation des débouchés	H1. Débouché italien, marché des céréales porteur	H5. Autres marchés internationaux
Politiques publiques en agriculture	H1. Une PAC en appui aux revenus	H3. Politiques agricoles axées environnement	H2. Régionalisation des politiques	H2. Régionalisation des politiques	H3. Politiques agricoles axées environnement	H4. Réduction de toutes les aides publiques
Accès au foncier	H1. Diminution de la SAU du territoire et dynamique d'agrandissement	H2. Terres agricoles + production d'énergie gagnent du terrain	H3. Dynamique contrastée entre déprise et pression	H4. Concurrence et régulation	H3. Dynamique contrastée entre déprise et pression	H1. Diminution de la SAU du territoire et dynamique d'agrandissement
Accès au financement	H1. Des taux de prêts bancaires bas	H4. Financements par les apporteurs de capitaux	H1. Des taux de prêts bancaires bas	H3. Financements citoyens	H1. Des taux de prêts bancaires bas	H4. Financements par les apporteurs de capitaux
Accompagnement à la construction du projet	H1. Portage par la chambre et CFPPA	H3. Installation par les filières	H2. Territoires moteurs	H2. Territoires moteurs	H4. Disparition de l'accompagnement	H4. Disparition de l'accompagnement
Attractivité du métier sur le territoire	H1. Un métier et un territoire relativement peu attractifs	H2. Agriculture attractive	H4. Nièvre, terre d'accueil	H2. Agriculture attractive	H3. Agriculture peu attractive	H1. Un métier et un territoire relativement peu attractifs
Systèmes de production	H1. Grandes exploitations bovin allaitant et grandes cultures	H1. Grandes exploitations bovin allaitant + grandes cultures + contractualisation environnementale	H3. Diversification des productions et/ou des activités	H3. Diversification des productions et/ou des activités	H4. Régression des surfaces consacrées à l'élevage	H2. Extensification

Source : Rapport ACTeon, page 41

Figure 4 - Détail des stratégies envisagées pour chacun des scénarios

Stratégie	A. Maintenir les installations	B. Le bio d'abord	C. Vers une agriculture diversifiée et résiliente	D. Des liens forts entre agriculteurs et société	E. La nature, une richesse	F. À la recherche d'une stratégie pour l'agriculture...
Scénario	Sc1. Poursuite des tendances	Sc2. Le bio organisé	Sc3. Le rebond après le broutard	Sc4. Le sursaut citoyen	Sc5. Des espaces de conservation	Sc6. Dérégulation
Objectifs prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> Transmission du capital d'exploitation Maintenir ou développer la production à destination des marchés nationaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'agriculture biologique Maintenir ou développer la production à destination des marchés nationaux et internationaux Encourager la création de richesse nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Limiter la dépendance de l'agriculture française vis-à-vis des débouchés internationaux en diversifiant les productions Encourager la création de richesses au niveau départemental ou régional 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les liens entre producteurs et consommateurs Encourager la création de richesses au niveau départemental ou régional par les productions de produits de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver et améliorer le capital environnemental du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la création de richesse au niveau national en favorisant les investissements extérieurs au monde agricole Limiter les interventions de l'État et des collectivités dans le secteur agricole
Conséquences pour l'installation et la transmission	Maintenir une certaine dynamique d'installation de nouveaux agriculteurs	Encouragement des installations et des conversions à l'agriculture biologique	Fort encouragement de nouveaux agriculteurs favorisant ainsi les nouvelles idées	Encouragement des installations en diversification et en circuits courts	Accompagnement de l'installation non prioritaire	Accompagnement de l'installation inexistant
Axes stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et formation des candidats à l'installation Gestion du foncier agricole (limitation de l'agrandissement) 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et formation des candidats à l'installation et formation continue dans l'agriculture biologique Appui à la structuration de la filière bio 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de politiques au niveau local et régional favorisant l'innovation en agriculture Création d'espaces d'échanges et de partage d'idées et d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la régulation des transactions foncières en faveur de l'installation de nouveaux agriculteurs Accompagnement et formations à des systèmes diversifiés peu présents sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une politique de gestion foncière forte en faveur de la mise en place d'espaces de conservation Mise en œuvre des contrats de rétribution des services environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Politique agricole et d'accompagnement de l'installation faible voire inexistante

Source : Rapport ACTeon, page 69

sud-américaine. L'augmentation de la taille des troupeaux est accrue par des investissements d'apporteurs de capitaux qui trouvent dans l'agriculture une valeur refuge à la suite d'une nouvelle crise financière survenue en 2022. Les plus grandes exploitations d'élevage continuent leur agrandissement à un rythme soutenu. En parallèle, des petites exploitations subsistent, en développant des modèles diversifiés (circuits courts, agrotourisme, etc.). Les installations sont très limitées, moins d'une exploitation sur dix est reprise par des successeurs familiaux, principalement par manque de rentabilité.

4 - Des recommandations de politiques publiques adaptées à chaque scénario

Après la rédaction des scénarios prospectifs, le comité de pilotage n'a pas souhaité se prononcer sur la caractérisation d'un scénario souhaitable. De fait, il n'a pas été possible d'établir un cap vers lequel orienter une politique de l'installation et de la transmission. Le comité a préféré travailler sur différentes stratégies, chacune cohérente avec l'un des scénarios envisagés. Ces stratégies sont des outils destinés aux décideurs et aux élus qui prendront en main la question du renouvellement des générations en agriculture.

À partir des scénarios prospectifs, six positionnements stratégiques ont été proposés (figure 4). Ils sont respectivement les suivants : « Soutenir une dynamique d'installation de nouveaux agriculteurs », « Le bio d'abord », « Vers une agriculture diversifiée et résiliente », « Des liens forts entre agriculteurs et société », « La nature : une richesse » et enfin « À la recherche d'une stratégie pour l'agriculture ».

Pour chacune des stratégies, des objectifs principaux et secondaires (le cas échéant) ont

été établis. Des propositions d'axes stratégiques assorties d'exemples d'actions ont ensuite été développées. Dans un premier temps, il a semblé important au groupe de s'appuyer sur des objectifs transversaux. La plupart des scénarios montrent par exemple la nécessité d'assurer la formation et l'accompagnement des porteurs de projets et des cédants, ou de garder un œil attentif à la gestion du foncier. Ces objectifs s'intègrent naturellement aux stratégies visant à accompagner l'agriculture. Toutefois, pour certaines stratégies identifiées, l'agriculture ou l'installation de nouveaux agriculteurs ne semblent pas prioritaires.

Cette prospective a permis aux acteurs agricoles nivernais de prendre conscience collectivement de la nécessité de susciter des aspirations pour d'autres modèles productifs, y compris hors cadre familial, de développer localement de la valeur ajoutée, créatrice d'emplois. Bousculer les schémas traditionnels et proposer de nouvelles stratégies d'installation et de transmission des exploitations : tel était le but de cet exercice. Il a été l'occasion de proposer un espace de réflexion sur l'installation et la transmission, et sur l'agriculture de manière générale. La réflexion a porté sur les éléments déterminant l'évolution de l'agriculture (variables), leurs évolutions possibles dans le futur (hypothèses d'avenir) et leur impact sur l'installation et la transmission en agriculture. Les futurs probables envisagés ont été divers et contrastés, afin d'avoir une palette la plus large possible. Des orientations politiques ont été proposées en correspondance avec ces scénarios : produits bio accessibles au plus grand nombre, conservation de la nature et de la biodiversité, diversification de l'agriculture, etc. Ces pistes ont été évoquées, sans pour autant faire émerger et définir une perspective souhaitable.

Comme toute étude prospective, celle-ci a ses limites. On peut par exemple regretter la faible représentation des filières parmi les acteurs. Par contrainte de temps, des paramètres externes importants ont pu être omis : les conséquences de la mondialisation, du coût de l'énergie ou du changement climatique ont probablement été sous-estimées, voire pour certaines ignorées. Par ailleurs, le prisme de « l'installation » a biaisé l'approche de l'emploi en agriculture. Pour que la démarche prospective aboutisse à une vision, à une action collective, un séminaire de restitution a été proposé aux décideurs locaux ; il constitue un premier pas vers une réflexion sur un projet à long terme pour l'installation et la transmission en agriculture, dans la Nièvre et dans toute la région Bourgogne et au-delà, dans des régions présentant des problématiques similaires.

Dominique Degueurce
DRAAF Bourgogne, chef du SRISE
Anne-Sophie Wepierre
Centre d'études et de prospective

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
Service de la statistique et de la prospective
Centre d'études et de prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP
Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédiillot

Rédacteur en chef : Bruno Héralut
Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution © 2015